

cés de la question. Encore aujourd'hui, les papiers d'Etat ne montrent qu'un seul de ces précieux documents ; et c'est une confession de Nan, en authentique, qui dispulpe entièrement la reine d'Ecosse.

Ah ! combien, dans son angoisse, l'infortunée captive pouvait s'écrier en toute sincérité : "De toutes ces iniquités, j'en appelle au Dieu tout-puissant, à son Eglise, à tous les princes chrétiens, et aux Etats de ce royaume légitimement assemblés ! Je suis prête, disait-elle, à défendre mon honneur, à prouver que je suis innocente et à tort soupçonnée, pourvu que sur ce point il me soit délivré un acte public, et que je sois en présence de quelques princes ou juges étrangers, voire même de mes juges naturels."

Ces discours ne nous ont été révélés que par le journal de Bourgoing, publié pour la première fois par M. de Chantelauze, en 1876. Les papiers d'Etat n'en ont rien conservé ; et de là vient sans doute que tant d'écrivains, d'ailleurs bien intentionnés, ont commis de faux jugements sur la reine d'Ecosse.

Cette triste enquête continuait donc. Les seigneurs s'échauffaient quand et quand, et les débats étaient conduits avec une partialité révoltante. Burleigh et les autres en étaient réduits à crier et à vociférer. L'on cherchait à étouffer la voix qui les accablait. Dans cette journée scandaleuse, Burleigh surtout se distinguait comme chef de la meute. Aucun ordre, aucune dignité. Les légistes revenaient sans cesse avec fureur aux lettres de Babington et de Marie.

Se tournant tout à coup vers Walsingham, elle lui tint ce langage : " Il est facile de contrefaire les chiffres et les caractères de l'écriture d'une autre personne, comme l'a fait récemment en France un jeune homme qui se vante d'être le frère bâtard de mon fils. Je crains que ceci ne soit l'œuvre de M. de Walsingham, pour me faire périr, lui qui, j'en suis certaine, a déjà tenté de m'arracher la vie, ainsi qu'à mon fils."

A cette accusation inattendue, Walsingham se leva de son siège pour répondre. Interdit, il balbutia. Ses pâles dénégations ressemblaient à ces défenses de criminels, qui équivalent à des aveux.

Que valaient d'ailleurs les plaidoyers de cet homme infâme qui avait, non seulement tenté de faire assassiner